

Crèche



Haut comme trois pommes

## Administration de médicaments

Les membres de l'équipe éducative de la crèche « Haut comme trois pommes » peuvent administrer des médicaments à votre enfant selon le protocole suivant :

- Tout médicament doit être dans son emballage d'origine avec inscrit le nom et le prénom de l'enfant et la posologie.
- Tous les médicaments prescrits sur ordonnance (catégorie A ou B) doivent avoir l'étiquette de la pharmacie avec le nom et le prénom de l'enfant et la posologie.
- Les médicaments homéopathiques, phytothérapeutiques peuvent être administrés avec la seule autorisation parentale.

-----  
Je soussigné..... Parent de .....

Donne l'autorisation au personnel diplômé de la crèche « Haut comme trois pommes » d'administrer le médicament selon les indications ci-dessous :

Nom du médicament :

Durée du traitement :

Horaires des prises :

Date :

signature :

Administré par :

Date et heures :